



## COMMUNE DE SIMANDRE

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 octobre 2020 à 19h00 à la mairie (16 présents), 2 absents excusés ayant donné pouvoir, avec pour secrétaire de séance : Madame Jocelyne GAUDILLER.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 24 septembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'avenant de l'entreprise DEMARS d'un montant de 2 888,06 € H.T. soit 3 465,66 € T.T.C. correspondant à une révision de prix du marché de travaux de restauration de l'église. AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant et tout autre document s'y rapportant.
- ACCEPTE à 17 voix pour, de vendre la desserte communale située "Route de la Ligne" à 2 administrés de la commune. FIXE le prix de cette vente à 0,20 cts/m<sup>2</sup> soit 60 €. PRÉCISE que le bornage sera à la charge des acquéreurs. AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à cette vente.
- ADOPTE les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et distribution d'électricité (RODP) et FIXE le montant de la redevance d'occupation du domaine public électricité à 212 € pour l'année 2021.
- ACCEPTE 2 virements de crédit sur le budget communal :
  - ♦ du compte 6531 (indemnités élus) d'un montant de 2 850 € au compte 64118 (autres indemnités) pour permettre une régularisation concernant les primes COVID attribuées aux agents.
  - ♦ du compte 6247 (transports) au compte 66111 pour un montant de 2,55 € (intérêts prêts).
- Considérant le document de gestion et d'aménagement forestier de Simandre, le conseil municipal APPROUVE l'inscription à l'état d'assiette de la parcelle 201 pour l'exercice 2021. FIXE le volume maximal estimé des portions à 30 stères. ARRÊTE le règlement d'affouage.
- DONNE SON ACCORD pour régulariser les comptes de gestion assainissement (affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019).
- ENTEND diverses informations et questions :
  - Remerciements décès : Messieurs Bernard REBILLARD et Rémy DAVID, Mme Martine THENET.
  - Fixe la date de visite des bâtiments communaux au samedi 14 novembre 2020 à 9 heures.
  - Projet parc éolien (suite à la présentation du 24.09.2020) : projet abandonné pour le moment.
  - Compte-rendu du conseil d'école (rapporteur : Karine BOURBON).
  - Fixe la date de la prochaine réunion de conseil municipal au jeudi 19 novembre 2020.

**SÉANCE LEVÉE à 22H34**

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 21 octobre 2020 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, Christophe GALOPIN.

